

ECOLE ELEMENTAIRE BLED - SAINT-MAUR-DES-FOSSES

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

MARDI 12 JUIN 2018

Le 12 juin 2018 à 18h30 à l'école élémentaire O. & E. BLED se sont réunis en conseil d'école les personnes suivantes :

Directrice : Mme GRAFFEILLE

Municipalité : Mme COULON

Déléguée Départemental de l'Education Nationale : M. Daniel MORELON

Les professeurs des écoles : Mme GAVEAU, M. BACLE, M. LE DOEUF, Mme MATHIEU, Mme LOFF FERNANDES, Mme SCHMUCK, Mme MADON, Mme PONS, Mme GUEGUEN, Mme MEDALLI, Mme BEGUIN, Mme DASSIBAT, Mme FANIEZ

Les représentants des parents d'élèves :

PEEP : Mme MARTIN, M. FAYOLLE, Mme BECHE, Mme VOISIN, Mme SEGAUX

API : Mme NOE, M. CLEVES

FCPE ; Mme BOURGAIN, Mme AZOUG GARCIA, Mme DESPRES

Secrétaire de séance : Mme PONS

La séance débute à 18h40 et se termine à 20h20

Questions scolaires :

1 – Structure prévisionnelle

3 classes de CP et une demi-classe soit 92 élèves.

3 classes de CE1 soit 80 élèves.

2 classes de CE2 et une demi-classe soit 72 élèves.

3 classes de CM1 soit 83 élèves.

3 classes de CM2 soit 86 élèves.

Nota : les deux demi-classes constitueront une classe à double-niveau CP-CE2.

Remarques:

a) Comme chaque année, les classes sont brassées en fonction de critères tels que : niveau des élèves, comportement, affinités, répartition équitable des Aides de Vie Scolaire (A.V.S) etc.

b) Deux binômes d'Elèves Professeurs des Ecoles (E.F.S) seront nommés dans l'école et répartis dans les niveaux CM1 et CM2.

Ils interviendront en alternance une semaine sur deux depuis la rentrée jusqu'en février.

A compter du mois de mars, l'alternance se fera toutes les deux semaines jusqu'à la fin de l'année scolaire.

2- Liaisons GS/CP- CM2/6^{ème}

GS/CP : Les élèves de grandes sections (GS) seront accueillis pour une visite des locaux de l'école BLED courant juin. Cette visite sera pour ces élèves l'occasion de prendre contact avec les enseignantes et le personnel de l'école. Un goûter pris en commun avec les élèves de CP leur sera proposé.

Les parents des élèves de GS seront eux, reçus à l'école le **26 juin 2018 à 18 h 00** pour une réunion d'information spécifique. La directrice et l'ensemble des enseignantes de CP seront présentes pour les accueillir et répondre aux questions éventuelles.

Les collègues de CP n'ont pas encore fixé les conditions d'accueil des élèves de CP, le jour de la rentrée. L'accueil au portail, l'année dernière s'était très bien déroulé. Les modalités de la rentrée seront expliquées aux parents lors de la réunion du 26 juin

CM2/6^{ème} : Les élèves de CM2 seront reçus au collège Louis Blanc le **26 juin 2018**.

Dans le cadre des liaisons entre l'école et le collège, un *défi* en géométrie commun avec les élèves du collège Ronsard a été organisé avec la collaboration des enseignants de CM2 et du collège.

Les élèves des deux établissements ont respectivement rédigé et proposé à leurs partenaires un programme de construction à réaliser. Ces programmes ont permis de faire travailler les élèves dans les domaines des mathématiques et du français.

Le jeudi **14 juin 2018** verra le début des commissions d'harmonisation entre les enseignants des classes de CM2 et de 6^{ème} des collèges.

3 – Réunion d'accueil des parents des nouveaux élèves

Le 26 juin à 18 h.

4 – Coopérative scolaire

En caisse = 471 €

En banque = 9347 €

L'argent collecté servira à financer les sorties scolaires de fin d'année (transports et visites).

4 – Fête de fin d'année

Elle aura lieu le 29 juin 2018 de 19h00 à 22h00 et sera organisée entièrement à la bonne volonté des parents d'élèves.

Chaque famille recevra des cartons d'invitations qui seront à présenter à l'accueil.

Dans le cadre de ses activités, le périscolaire présentera un spectacle de danse préparé tout au long de l'année scolaire avec les élèves.

Les 3 classes de CP présenteront également leur spectacle (chorale et danse)

Afin de ne pas surcharger cette journée, les autres classes ont présenté leurs propres spectacles à d'autres dates.

En raison de la Fête du Sport organisée par la commune, aucun matériel n'est disponible pour l'école ce jour-là.

Une entreprise va prêter du matériel à la FCPE qui le rétrocèdera à l'école pour la soirée du 29 juin. Nous remercions les parents d'élèves ayant permis ce prêt.

Le conseil regrette fortement que la commune ne prête pas de matériel d'autant plus que les fêtes d'école ont lieu en juin et que l'année prochaine, le problème risque de se poser à nouveau. L'impression générale est que le périscolaire passe avant l'école. Malgré tout, le conseil demande que la commune fournisse des barrières de sécurité. Mme Coulon va en faire la demande.

5 – Points divers

La question de l'évaluation du comportement est posée par les parents. Pour eux, les méthodes employées ne sont pas toujours lisibles ni explicites.

C'est une question qui sera débattue en conseil des maîtres, l'année prochaine.

Questions extra-scolaires :

1 – Demandes de travaux cf tableau corrigé

Il n'y a pas de réponses à nos demandes, le conseil dans son ensemble exprime son mécontentement.

Les gros travaux seront probablement faits lors du plan pluriannuel d'investissement qui aura lieu en 2020 pour notre école. Pour les autres travaux, il est anormal de ne pas avoir de réponses après plusieurs années de demandes :

- une classe est inondée quand il pleut, à cause de la fenêtre qui ne ferme pas correctement et la réparation n'a toujours pas eu lieu
- Depuis plus de 6 mois, est posée une planche en guise de fenêtre, dans la salle des maîtres
- une classe n'a toujours pas ses fenêtres occultées en dépit des consignes de sécurité,
- l'entourage des arbres devrait être raboté pour supprimer les risques de chutes

Le conseil demande que le directeur des bâtiments communaux assiste au prochain conseil d'école pour donner des réponses aux demandes de travaux.

Quelques travaux ont quand même été réalisés:

- le nettoyage de la gouttière qui donne sur la rue Carnot
- la peinture des murs qui avaient été abîmés avec la poses des TNI

2- Organisation des études à la prochaine rentrée

Les enseignants envisagent de changer de prestataire et de travailler avec l'AOES.

L'AOES a répondu à l'appel à projet, lancé par la commune, des échanges ont eu lieu et les enseignants attendent la réponse des responsables municipaux.